

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez MM. RICHARD et C^{ie},
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^{ie},
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Avril 1874.

Le lundi de Pâques, nos ateliers étant fermés, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

Chronique générale.

Pendant les six semaines de vacances de l'Assemblée, la France va jouir d'un repos relatif, c'est-à-dire qu'elle sera débarrassée momentanément de ces crises ministérielles ou gouvernementales qui étaient toujours imminentes. Mais les partis n'entendent profiter de ces heures de calme forcé que pour préparer une lutte à outrance pour l'ouverture de la prochaine session. Les journaux de chaque camp se déclarent prêts à brûler leurs vaisseaux.

La session des conseils généraux, qui va s'ouvrir prochainement, est la dernière que tiendront ces assemblées dans leur composition actuelle. Aux termes de la loi du 40 août 1874, les conseils généraux se renouvellent tous les trois ans par moitié. C'est en mai prochain que devra avoir lieu ce renouvellement dans les 86 départements. Les noms des membres sortants ont déjà été tirés au sort dans chaque conseil.

La commission chargée d'examiner la proposition de M. Hervé de Saisy sur la nécessité de promulguer les décrets et arrêtés du pouvoir exécutif avait décidé de faire une enquête avant de commencer l'étude de la proposition. Trois membres ont été chargés de procéder à cette enquête pendant la prorogation. Il s'agit de rechercher tous les décrets et arrêtés qui ont été exé-

cutés sans avoir été promulgués, notamment les décrets sur les déclarations d'état de siège dans un grand nombre de départements.

Les ministres de l'intérieur et de la justice ont été invités à fournir aux honorables membres tous les moyens propres à faciliter leurs recherches.

La scission qui s'est produite dans l'extrême gauche, à propos du vote sur l'urgence de la proposition Dahirel, est, paraît-il, plus profonde qu'on ne pouvait le croire. Le parti socialiste et internationaliste, qui est fort actif et fort influent, approuve la conduite de MM. Ledru-Rollin et Naquet, et blâme celle de M. Gambetta. Celui-ci est, dit-on, préoccupé et embarrassé. Il cherche comment il pourrait rentrer en grâce auprès de ceux dont il est impossible de se séparer.

La lettre publiée par M. de Belcastel dans la Gazette de France, et reproduite par toute la presse, relève la pensée d'un certain nombre de membres de la droite qui voudraient faire proclamer, en principe, la monarchie et nommer le maréchal de Mac-Mahon lieutenant-général du royaume jusqu'à l'expiration du septennat ; par ce moyen, la candidature du prince d'Orléans à la lieutenance-générale serait écartée, le principe monarchique serait sauvegardé et le vote du septennat respecté.

Mais cette combinaison pourrait bien être très-dérangée par les incidents qui ne manqueront pas de se produire à propos de la discussion des lois constitutionnelles.

Les députés bonapartistes ont déclaré en quittant Versailles qu'ils étaient parfaitement décidés à ne voter aucune des lois constitutionnelles ; ils ont ajouté : puisque le septennat est un vestibule, nous le voulons non meublé.

Encouragés par leur succès dans le Pas-de-Calais et par le grand nombre de voix que le général Bertrand a obtenues dans la Gironde, les bonapartistes sont maintenant

plus résolu que jamais à ne point s'entendre, pour les nouvelles élections, avec les autres fractions conservatrices, et à poser des candidatures exclusivement napoléoniennes. C'est l'attitude que M. Bourgoing compte prendre dans la Nièvre.

Le Courrier de Paris publie les deux nouvelles suivantes :

Plusieurs députés de l'extrême gauche sont partis mardi pour l'Angleterre par différentes voies. Une correspondance de Belgique nous annonce que M. Barodet est arrivé lundi à Bruxelles et qu'il s'est mis immédiatement en rapport avec les réfugiés de la Commune.

Avant-hier, M. Thiers s'est prononcé d'une façon plus significative que d'habitude, en présence de plusieurs députés qui venaient saluer l'ex-président avant de partir pour leurs départements : « La dissolution n'est plus une affaire républicaine, c'est un devoir patriotique autour duquel tous les partis doivent se ranger. Le maréchal et son gouvernement doivent s'incliner devant la volonté nationale, qui demande à être consultée sur le choix des principes et des hommes qui lui conviennent. »

Nous donnons ces paroles comme absolument authentiques.

On lit dans Paris-Journal :

Il était question, nous dit-on, d'une déclaration du centre gauche pour faire pendant au manifeste dissolutionniste de l'Union républicaine que presque tous les journaux ont publié.

Mais le centre gauche hésite et s'abstiendra sans doute. En tout cas, si les journaux sont prudents, ils s'abstiendront de reproduire le manifeste du centre gauche, si manifeste il y a et si ce manifeste réclame comme celui de l'Union républicaine la dissolution, — « l'acte de raison, » selon l'euphémisme inventé par M. Thiers dans sa lettre fameuse à M. Lepetit.

Car enfin, on pourrait bien prendre des mesures contre les journaux de toutes nuances, conservateurs aussi bien que républicains qui, soit pour l'approuver, soit pour le blâmer, publieraient un manifeste dissolutionniste.

Nous recommandons à nos confrères, et nous nous promettons d'user nous-mêmes de la plus grande circonspection en cette délicate matière.

On dit le gouvernement moins disposé que jamais à laisser la bride sur le cou à cette propagande.

Le Semaphore de Marseille annonce que les membres du conseil municipal ont rédigé une protestation contre les considérants de l'arrêté préfectoral qui motivent l'arrêté de suspension.

Le même journal mentionne la nouvelle publiée par l'Egalité que les conseillers somment le préfet de nommer les auteurs du détournement de bons de pain, menaçant dans le cas contraire de lui intenter un procès en diffamation. Le Semaphore ajoute que l'opinion publique prise pour juge ne sera pas satisfaite, si on ne lui fournit pas l'éclaircissement qu'elle attend. Le préfet est parti hier soir pour Paris.

Les conseils municipaux de Saint-Nizier (Ain), d'Ousson et de Tavers (Loiret) sont suspendus et remplacés par des commissions provisoires, pour avoir protesté contre la nomination des nouveaux maires.

On vient de constater au ministère que, depuis un mois environ, plusieurs journaux légitimistes de province cessent successivement de paraître ; du 28 février dernier au 30 mars, neuf de ces journaux ont disparu. Par contre, les journaux bonapartistes et radicaux multiplient leur publicité.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

A DROITE ET A GAUCHE.

(Extrait d'un volume inédit.)

Les articles des journaux ne sont pas toujours des brioches, mais sont toujours de la nature des petits pâtés auxquels il ne faut pas laisser le temps de se refroidir, et, quelque bien assaisonnés qu'ils puissent être, ceux de la veille ne valent plus rien.

Il y a une triste et incommensurable distance entre le club où nous nous disons tous frères en parole, et l'Eglise où nous le sommes en effet.

Les hommes et les actes représentés par le chiffre 93 se chargent des funérailles de la France, mais ce sont les hommes et les principes représentés par le chiffre 89 qui la tuent. Les uns sont les hideux conducteurs du cercueil d'une nation, et les autres en sont les véritables assassins.

Quel que soit le chemin qu'on suive, le chemin de la gloire ou le chemin de la

piété, le chemin de la science ou le chemin de l'ambition, les vrais obstacles et les vrais dangers qu'on y rencontre ne sont ni les blocs de rochers, ni les armes des adversaires, mais les feuilles de rose et le chant des syrènes.

Les réputations et les vertus sont des fleurs qui ont bien plus à redouter la morsure de la chenille et la bave du limaçon que le choc de la grêle et le souffle de la tempête.

Nous croyons peser exactement parce que la raison fournit des balances parfaitement justes, et nous ne nous apercevons pas que les passions y glissent de faux poids.

Les expériences qui conduiront à la découverte du secret de la navigation aérienne sont dangereuses et dispendieuses : elles exigent beaucoup d'audace et beaucoup de fortune ainsi que beaucoup de science ; mais l'audace est rare chez les riches, la fortune n'habite guère chez les audacieux, et la science fait ordinairement défaut aux hommes qui possèdent l'audace et la fortune. Des conditions analogues peuvent se remarquer dans l'atmosphère politique : On s'explique donc pourquoi les ballons ne sont pas dirigés, et pourquoi les États le sont mal.

Le loisir nous est accordé à titre de lit de repos pour toutes nos facultés de corps et d'esprit, et nous en faisons le cercueil de notre vigueur et de notre intelligence.

Les fonctionnaires publics disent tout haut qu'ils servent l'Etat, et auraient à dire tout bas qu'ils se servent de l'Etat.

L'avare fait pour la pauvreté ce qu'on faisait autrefois pour la petite vérole : il se l'inocule.... afin de s'en préserver.

Il y a moins de nœuds gordiens tranchés par des Alexandres qu'il n'y en a de dénoués par des Alexandrines.

Les malheurs publics et particuliers se divisent en deux classes : les épreuves et les châtiments ; mais les peuples et les individus s'obstinent à les confondre, et à donner aux derniers le nom des premières.

L'ermite se vante d'oublier aisément et de profondément dédaigner le monde, mais le monde lui rend au centuple son oubli et son dédain.

L'ambition ouvre une taverne d'où les buveurs ne sortent que quand la force les en expulse.

Les honneurs et les emplois ressemblent à un banquet où il est difficile de s'asseoir, et plus difficile encore de ne pas s'enivrer.

Lorsque les Français ont à opter entre le mot et la chose, on ne risque guère de se tromper en pariant qu'ils préféreront le mot. Cela leur est déjà arrivé, et leur arrive encore, tantôt pour l'ordre et tantôt pour la liberté.

La France ne tombe de constitutions en constitutions que pour n'avoir pas voulu s'élever jusqu'à une restitution.

A l'Assemblée de Versailles, la droite (qui est souvent gauche) a voté le septennat pour aller à la monarchie : c'est le chemin le plus long, et.... ce n'est pas le chemin le plus sûr.

La lutte entre le fait et le droit ressemble au combat du géant philistin et du père israélite : le fait a la force, la taille et l'armure de Goliath, mais, comme David, le droit a Dieu pour lui.

Le vocabulaire d'une nation se modifie en même temps que ses mœurs : aujourd'hui, les valets se traitent entre eux de collègues, et les fonctionnaires pourraient se traiter de compères.

La reine d'Angleterre, qui va très-souvent à Chislehurst, a multiplié ses visites, depuis une quinzaine de jours, auprès de l'Impératrice et du Prince son fils. La reine Victoria vient à Chislehurst le plus souvent seule.

Un certain nombre de femmes de hauts fonctionnaires bonapartistes s'occupent d'organiser un pèlerinage de dames pour Chislehurst pour le 5 mai.

C'est le 5 mai, précisément le jour anniversaire de la mort de Napoléon I^{er}, que l'impératrice Eugénie est née.

Des dépêches diplomatiques de Berlin assurent que la maladie de M. de Bismark est bien plus grave que les journaux allemands ne le disent; on ne pense pas qu'il puisse reprendre la direction des affaires. Beaucoup d'hommes d'Etat allemands s'en réjouissent, parce que la politique violente de M. de Bismark commence à inquiéter les esprits et paraît pleine de dangers.

Il est question du départ prochain d'un fonctionnaire du ministère de la marine qui se rendrait dans la Nouvelle-Calédonie pour faire l'enquête sur l'évasion de Rochefort et des cinq autres déportés.

Le Figaro fait connaître que M. Xavier Eyma, un des anciens et des principaux rédacteurs de ce journal, est devenu acquéreur de la propriété de l'Assemblée nationale et en prend la rédaction en chef. Cette nouvelle est exacte. Par suite de difficultés intérieures dont la cause n'intéresse pas le public, la vente de ce journal, qui devait avoir lieu d'abord le 2 mars, avait été ajournée au 30. Sept personnes se sont présentées chez le notaire, lundi 30, pour mettre aux enchères, et ont été très-désappointées d'apprendre qu'il n'y aurait pas de vente. La cession a été faite à M. Xavier Eyma d'accord avec les fondateurs et les propriétaires de l'Assemblée nationale qui doit garder la même ligne conservatrice et monarchique. Les droits et les intérêts des actionnaires primitifs sont respectés.

Le Président de la République ne fera pas de voyage dans les départements avant la fin d'avril. Il n'est pas même certain qu'il parte à cette époque.

Les comités électoraux sont en mouvement dans le Rhône. On s'occupe activement du choix d'un candidat à la succession de M. Ranc. Toute la haute radicaillerie dispute les voix des membres du comité électoral.

Les délégués de la Croix-Rousse, de Caluire et du premier arrondissement s'étaient prononcés pour les citoyens Durand et Ballue, connus pour la fermeté de leurs

convictions communardes et l'énergie de leurs opinions.

Durand est officier de santé. Sa haine contre les docteurs en médecine n'a d'égale que celle qu'il porte aux aristocrates.

M. Ballue est l'homme d'action du parti, c'était le principal souteneur de Barodet.

Malgré les titres de Durand, de Ballue et du relieur Favier, président du cercle de la rue Grôlée, les comités de Perrache, de la Guillotière, de Saint-Georges, ont porté leurs voix sur Raspail, fils de Raspail père. Si Raspail fils est accepté par le comité, il sera élu.

On met également en avant le citoyen Bolbec, journaliste.

Bolbec a quelque titre aux sympathies des radicaux, puisqu'il vient d'être rayé des contrôles de la Légion-d'Honneur.

A propos des élections futures, voici un écho des élections passées. M. Roudier siègera, non à l'extrême gauche, comme on aurait pu le croire, mais au centre gauche, fraction Christophe. La Patrie fait remarquer que c'est la première fois qu'un candidat républicain se présente aux électeurs avec ce titre: « Grand propriétaire. »

Nous extrayons ce qui suit de l'agence du Courrier de Paris, en lui laissant toute la responsabilité de son dire:

« D'après les on-dit auxquels on cherche depuis deux jours à donner l'apparence de la vérité, que nous pouvons déclarer n'être fondés en rien, on prétendait dans un salon diplomatique où s'étaient réunies, dimanche soir, plusieurs notabilités officielles, qu'une triple alliance était conclue entre Versailles, Chantilly et Frohsdorff depuis plus d'un mois, et que les conséquences de cette triple alliance pourraient bien avoir un dénouement imprévu.

« Le terrain gagné par le parti bonapartiste d'un côté, et la propagande radicale, de l'autre, aurait été un stimulant plus énergique que toutes les autres considérations invoquées précédemment pour hâter ce que l'on appelle maintenant la crise septennale. »

Le Pays renferme un curieux article, dans lequel M. Paul de Cassagnac expose le chemin que l'empire doit prendre pour revenir. Ce chemin est, on le verra, assez singulier et assez long; mais l'auteur était en veine d'aveux, car il commence par reconnaître que l'empire n'aurait pu se maintenir s'il était resté debout après le 4 septembre, ou même s'il avait été ramené en 1874:

« Si nous avions eu le malheur de rester après le 4 septembre, y serions-nous encore? »

« Non! »

« Si nous avions été ramenés il y a deux ans, y serions-nous encore? »

« Mille fois non! »

« L'Empire est certain. Il n'est pas un esprit intelligent et de bon sens qui ne comprenne que c'est la dernière ressource de la

France écourée, lassée, fatiguée de mille essais impuissants.

« Mais il y a deux chemins pour y conduire.

« L'un est certainement plus rapide. Il consiste à renverser le septennat, à plonger la France tout de suite, immédiatement, dans les horreurs du radicalisme, avec la certitude qu'éperdue, elle nous appellera d'une façon désespérée et pressante.

« Ce chemin-là passe à travers les ruines, les incendies, la misère.

« Infâmes sont les hommes qui voudraient s'y engager, car ce serait rendre l'empire maudit d'avance et souillé; car on ne doit jamais tenter de réussir aux dépens de sa patrie.

« L'autre chemin est plus long. Il est semé de déboires, d'ennuis. Il faudra peut-être traverser la royauté bourbonnienne, peut-être la basse-cour où chante, en picorant le fumier, le coq orléaniste. Il faut de la patience, beaucoup de patience.

« Mais il y a quelques chances d'épargner à la France de trop rudes secousses, de lui épargner des larmes, de l'or et du sang.

« C'est dans cette voie que nous nous sommes avancés; c'est dans cette voie que nous continueront de marcher, trouvant qu'un parti doit se conduire comme un honnête homme, suivant la belle expression de Washington, et sachant que les nations ne récompensent jamais définitivement que les partis honnêtes. »

L'ÉVASION DE ROCHEFORT.

On lit dans le Soir:

« Les détails sur l'évasion de Rochefort, Jourde et Pascal Grousset commencent à affluer. Il résulte d'une lettre qui nous parvient de Londres, que cette évasion a déjà donné lieu à un échange de notes entre le cabinet de Versailles et celui de Saint-James.

« D'après les renseignements du gouvernement anglais, le navire qui a enlevé les cinq prisonniers a été équipé et frété par des amis des prisonniers; le navire était français, monté par vingt-six hommes d'équipage, tous décidés à faire, si besoin était, le coup de feu, lorsque le moment serait venu.

« Les prisonniers à enlever étaient au nombre de dix-sept. Au signal convenu, cinq seulement ont pu être prêts; les autres étaient occupés à une corvée.

« Le vaisseau en question avait, au dire du gouvernement anglais, frauduleusement arboré le drapeau anglais. Mais le gouvernement français croit savoir que le gouvernement anglais ne pouvait ignorer sa destination, d'autant plus que ses croisières l'ont rencontré; que, parlant, l'évasion s'étant effectuée sous la protection du pavillon anglais, l'Angleterre doit en être responsable.

« Le vaisseau a croisé en vue de Nouméa plusieurs jours; il portait un double pavillon de l'Etat et avait même deux canons à l'avant-bord. »

La Patrie prétend que plusieurs députés de la droite, membres de la commission permanente, se proposent d'adresser au

gouvernement une demande d'explications au propos de l'évasion de Rochefort et de ses compagnons.

Cette évasion ne pouvant être que le résultat d'un manque de surveillance et d'une complicité avec des gardiens, on exigerait du ministre une enquête et la mise en jugement, devant un conseil de guerre, des coupables, s'ils étaient découverts, et celle du directeur de notre colonie pénitentiaire comme responsable.

La Presse, qui est officieuse, ajoute qu'on « présume que le gouverneur et la plupart des autorités de la Nouvelle-Calédonie seront révoqués. »

Nouveaux détails.

Dimanche, M. Edmond Adam, député, tuteur des enfants de Rochefort, recevait d'Australie un télégramme rédigé en anglais, daté du 28 mars, sept heures du matin, et ainsi conçu à peu près:

« Veuillez prier M. Pedro Gill de me faire créditer télégraphiquement de 1,000 livres sterling sur Sydney. — Henri, hôtel Courvoisier. »

M. Pedro Gill est le représentant de l'Oriental-Bank, de Londres, qui a une succursale à Sydney.

Craignant d'être dupe de quelque escroquerie, en raison de l'importance de la somme, M. Adam dut prendre des informations avant tout, et ces renseignements ayant été confirmés par ceux du ministère, il vit M. Gill, et il prit les dispositions nécessaires pour faire parvenir à Rochefort les 25,000 francs qu'il demande et dont il a besoin pour payer les marins qui ont probablement favorisé son évasion et celle de ses compagnons.

Après la dépêche de MM. Ed. Adam du 28 et celle du ministère, deux télégrammes ont été reçus à Paris, parlant de cette évasion et la confirmant; l'une par l'agence Havas, de son correspondant de Melbourne, l'autre par un particulier.

Voici, d'après ces dépêches, comment aurait eu lieu l'évasion:

Rochefort, en débarquant à la presqu'île Ducos, a trouvé abri dans la case de Pascal Grousset, un peu plus grande que les autres. Ils étaient donc en relations continues.

Dans ses dernières lettres, il disait qu'il nageait beaucoup; il est en effet très-bon nageur. Pascal Grousset excelle également dans tous les exercices du corps. Il est donc probable qu'ils auront gagné à la nage quelques-uns des nombreux bâtiments négriers anglais qui font fréquemment escale en rade de Nouméa, se dirigeant vers l'Australie.

Quant à Jourde, il avait obtenu d'aller travailler à Nouméa, et peut-être est-ce lui qui aura organisé le complot, établi des intelligences avec quelque capitaine de bâtiment étranger, qui aurait recueilli Rochefort en passant devant les récifs de l'île Ducos et transporté tous les prisonniers à Newcastle, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

elle survit à d'affreux désastres; si elle doit périr, elle ne périra pas par des mains étrangères, et c'est à elle de voir si elle veut, ou non, se condamner au suicide.

En tout pays, les chimères nourrissent l'espérance, mais, en Irlande comme en Pologne, c'est l'espérance qui nourrit les chimères, et elle les nourrit si bien qu'elles y ont acquis une taille gigantesque et des forces prodigieuses.

Pour les dogmes de la famille comme pour les dogmes de l'Eglise, le doute touche de près et ressemble fort à l'incrédulité, et dès que les enfants mettent en question la sagesse de leurs pères et la vertu de leurs mères, ils arrivent vite à une solution négative.

De doctes membres de la société royale d'Angleterre, et d'illustres membres de l'Institut de France, sont parvenus, à force d'études et de calculs, à découvrir et proclamer qu'au bout d'environ trois cent soixante et quelques millions de siècles (près de quatre cent millions de siècles et non d'années!!!), par l'effet de la sélection et de transformations successives, l'homme a pu se changer en homme. Sans se livrer à tant de recherches difficiles, et sans faire tant d'hypothèses hasardées, des gens qui ne sont d'aucune

reconnue qu'au gré des libres appréciations de chacun, on la conteste autant qu'on la déteste.

Le moi est haïssable, et il n'en règne pas moins: les moralistes l'étudient, les sots en font leur oracle, les ambitieux le servent, les pédants le gonflent, les fâts l'encensent, les malheureux le grondent, les heureux l'enivrent, les habiles le déguisent, les sages le combattent, mais peu d'hommes le corrigent, et nul ne se débarrasse de lui.

Il est bon d'ajouter et mêler la politesse à la sincérité, comme on ajoute et mêle de l'alliage à l'or, pour l'aider à recevoir la forme et l'effigie destinées à lui donner cours.

Dans les attelages constitutionnels, ce sont les cochers qui sont bridés.

Dans les thèses politiques, il en est de la puissance du droit ce qui en est de l'existence de Dieu dans les thèses philosophiques, et les gens qui la nient ont encore plus de haine que d'incrédulité.

La configuration géographique de la France lui a jusqu'à présent permis d'échapper aux conséquences de la mauvaise politique de ses maîtres, et l'a empêchée d'être conquise et morcelée. Défendue aussi contre les tentatives violentes d'ennemis extérieurs,

académie s'aperçoivent qu'il ne faut pas tout-à-fait si longtemps à un savant pour devenir une huître.

A Paris, les belles dames en belles toilettes qui passent et repassent dans de belles voitures devant les promeneurs des Champs-Élysées sont de la nature des tulipes qui ornent les parterres: elles appartiennent au moins autant à l'œil du public qui les admire qu'à la main du jardinier qui les cultive.

Les hommes qui entrent gras et dodus dans les révolutions en sortent maigres, mais ceux qui y étaient entrés n'ayant que les os et la peau en sortent gras et dodus.

Les nations qui renient leur passé (et ce passé est pour la France l'histoire de son union avec une race royale qu'aucune autre dynastie n'a égalé en gloire et en bienfaits) sont des statues qui descendent de leur piédestal et brisent leur auréole.

Conservé ses souvenirs et persévérer dans ses opinions, c'est ébrécher la faux du temps et arrêter ses ailes.

Un historien judicieux découvre les causes en examinant les effets, et un habile ministre prévoit les effets en étudiant les causes.

N. DISKSON.

ARRESTATION D'UN DES ASSASSINS DE M. DE L'ESPÉE.

Le Figaro raconte ainsi cet heureux exploit de la police :

On se rappelle l'assassinat de M. de l'Espée, qui fut à Saint-Etienne la première victime de la Commune, comme le furent à Paris les généraux Lecomte et Clément Thomas.

Parfaitement organisé à l'avance, le mouvement insurrectionnel dans la Loire n'attendait qu'un mot d'ordre de Paris pour éclater. Ce mot d'ordre, ce fut le chapelier Amouroux qui fut chargé de le porter en province. Installé à Lyon, il délégua à Saint-Etienne les nommés Moncharmont, capitaine au 196^e bataillon de Paris, et Saint-Hilaire, membre du comité de vigilance de la 9^e batterie d'artillerie de la Seine.

Ceux-ci se mirent en rapport avec les chefs de clubs, et le 23 mars, à neuf heures du soir, des bandes armées, divisées en sections sous le commandement de ces chefs, marchèrent sur l'Hôtel-de-Ville pour y proclamer la Commune.

Nous n'insisterons pas sur la façon dont les insurgés réussirent à s'introduire dans l'Hôtel-de-Ville qui servait à la fois de mairie et de préfecture, grâce à la faiblesse du maire, lequel, malgré le capitaine de place de la garde nationale, fit ouvrir les grilles pour les délégués, ce qui livra passage à toute la bande. A minuit, le maire, ses adjoints, le capitaine de gendarmerie et plusieurs officiers de la garde nationale étaient prisonniers.

Cependant, sur la nouvelle de l'échec de la Commune à Lyon, les insurgés se séparèrent et la liberté fut rendue aux prisonniers. M. de l'Espée, nouvellement nommé préfet de la Loire et qui arrivait en ce moment, crut les troubles apaisés et congédia même, sur la demande du maire, les troupes que le général Lavoye avaient envoyées sur la place de l'Hôtel-de-Ville. En même temps, dans une proclamation énergique, il annonçait son arrivée, affirmait un programme d'ordre et de conciliation, et faisait appel au concours de tous les bons citoyens.

Mais, poussés par les meneurs, les gardes nationaux se réunissaient, le 24, à trois heures, sur la place. Ils chargèrent ostensiblement leurs armes, et le garibaldien Jacques Agier, parcourant leurs rangs en brandissant un drapeau rouge, les excita à attaquer la préfecture.

M. de l'Espée, inquiet, se fortifia dans l'Hôtel-de-Ville. A quatre heures et demie, l'attaque commença de la part des émeutiers, et bientôt l'Hôtel-de-Ville fut envahi.

M. de l'Espée voulut aller trouver le général. La clef du jardin par lequel il voulait sortir était malheureusement perdue. Avec le colonel Lagrive, M. le substitut Gubiau et M. de Chambray, il tomba entre les mains des émeutiers.

Alors commença un long et indécidable martyre. Menacés, insultés, frappés, promenés de salle en salle, les prisonniers croyaient à chaque instant le moment de leur mort arrivé.

— Toi, petit, disait un vieillard en piquant M. Gubiau du bout de sa baïonnette, je vais te mettre comme viande à mon hameçon.

Et comme, malgré les sommations pressantes, M. de l'Espée se refusait à aller sur le balcon proclamer la Commune :

— Qu'on le fusille ! qu'on le fusille ! criaient mille voix au dehors.

Tout à coup, par un retour subit, un des insurgés, nommé Fillon, veut protéger le préfet. Le lieutenant Volozan suit son exemple. Ils repoussent les meurtriers. Fillon, rejeté sur les genoux de M. Gubiau, fait feu de son revolver sur le garde Victoire qui cherchait à frapper M. de l'Espée, et d'un autre coup abat le tambour Jacob. Une décharge générale retentit : M. de l'Espée tombe foudroyé.

Nous ne décrirons pas la scène atroce qui suivit le meurtre. Les assassins s'acharnèrent sur le cadavre de leur victime et le déchiquetèrent à coups de baïonnettes.

Agier, qui avait attaché au balcon son drapeau rouge, se trouvait au premier rang des assassins, et fouillait le corps avec une furie toute particulière.

Lors du procès devant la cour d'assises de Riom, quarante-quatre accusés présents furent déferés au jury, et condamnés à des peines diverses. Quatre des assassins avaient pris la fuite, c'étaient les nommés Durbize,

chef du club de la Vierge, l'un des organisateurs du mouvement; le cordonnier Faure, dit le *Cou-tordu*, l'un de ceux qui avaient arrêté M. de l'Espée pour l'amener dans la salle où il fut massacré; Jollivalt, officier d'état-major de la garde nationale, et le garibaldien Agier, l'homme au drapeau rouge.

C'est lui qui vient d'être arrêté. Agier, qui a à peine aujourd'hui vingt-trois ans, est né à Saint-Etienne. C'est un garçon de taille moyenne, aux cheveux noirs, aux gros yeux gris, au nez long et pointu; figure imberbe et, comme on dit vulgairement, en lame de couteau.

Après le meurtre, il réussit avec ses trois complices à gagner la Suisse, où il vécut d'expédients jusqu'au jour où, à la suite d'une rixe, la police fédérale l'expulsa. Il revint à Paris, où jusqu'à ce jour il avait pu échapper aux recherches de la police.

Hier il est tombé, rue Favart, sur trois inspecteurs de la sûreté, qui l'ont reconnu du premier coup d'œil et arrêté.

Malgré sa résistance désespérée, il a été conduit au commissariat de police, où, après avoir cherché à nier pendant un certain temps, il a fini par avouer son identité.

Agier, qui est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée par arrêt du 19 février 1872, a été incarcéré au dépôt.

Il s'y montre très-abattu, d'autant plus qu'en raison des faits nouveaux découverts depuis sa condamnation, il doit craindre que la peine de mort ne soit prononcée contre lui.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La ville de Saumur et le chef-lieu du département de Maine-et-Loire viennent d'être désignés, par M. le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, pour prendre part à la répartition de 332 tableaux et 420 sculptures que le directeur des Beaux-Arts est autorisé à distribuer entre 192 villes de France.

M. le préfet et M. le maire d'Angers se sont rendus jeudi à Tours.

Ils ont été reçus par le général de Cissey, commandant le neuvième corps, à qui ils ont remis la délibération du conseil municipal, en date du 30 mars, relative à la question du casernement.

Le général de Cissey a reçu ces administrateurs avec une extrême bienveillance et leur a promis d'expédier immédiatement à Paris le dossier de cette importante affaire, en l'appuyant de tous ses efforts auprès du ministre de la guerre.

On est donc autorisé à regarder comme devant recevoir une solution prompte et définitive, la première question du casernement, celle concernant un régiment complet d'infanterie de 2,500 hommes et un régiment complet de cavalerie de 800 hommes et 600 chevaux.

Quant à la deuxième question, relative à un deuxième régiment de cavalerie formant brigade, le général de Cissey a donné l'assurance formelle au préfet et au maire d'Angers que ce second régiment serait attribué à Angers, si le ministre de la guerre décide qu'une division de cavalerie de réserve fera partie du neuvième corps d'armée.

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu le mardi 7 avril, à une heure de l'après-midi, dans la maison occupée par la société de N.-D. du Fort, rue Basse-Saint-Pierre.

Les personnes qui voudront bien offrir des lots sont priées de les adresser chez le concierge.

Agriculture.

LA SERRADELLE.

Dans sa chronique agricole, le *National* recommande l'emploi d'une plante dont la culture, très-réputée en Allemagne, n'est guère connue chez nous qu'en Bretagne ou dans les régions qui avoisinent l'Espagne.

Cette plante est la serradelle, qu'on nomme vulgairement *piéd d'oiseau*, et qui se recommande tout particulièrement par sa rusticité.

Voici ce que dit de la serradelle le directeur de l'exploitation Linslerhof, un agriculteur émérite.

J'emploie une méthode de culture de la serradelle que je recommande vivement à l'attention des cultivateurs. Au printemps, je la sème dans les céréales d'hiver, quelquefois même dans l'orge ou dans les avoines. La serradelle végète dans la céréale comme le trèfle; puis quand la récolte des grains est enlevée, la plante fourragère s'empare du terrain et fournit, vers la fin de septembre, une coupe verte de 3 à 4,000 kilog. Si le temps permet de la faner, ce qui est facile, en raison de la finesse des tiges, on peut en obtenir environ 2,000 kilog. de fourrage sec et 600 kilog. de graines. C'est un très-beau produit.

Depuis quelques années je répands, au printemps, de la serradelle dans toutes mes céréales d'hiver et d'été, pour remplacer les chaumes par une plante améliorante très-touffue qui fertilise le sol et le purge des mauvaises herbes. Avec ce procédé j'obtiens un produit dont je fais trois parts : un tiers me donne du fourrage vert pendant deux mois, une autre partie me fournit du fourrage sec et de la graine, le dernier tiers est enterré comme fumure verte.

Je m'aperçois que cette méthode enrichit et nettoie le sol. Je la signale à l'attention des cultivateurs, persuadé que sa mise en pratique leur permettrait de restituer de la fécondité aux terres qui viennent de porter des céréales.

Pour obtenir de bonne semence, il importe, après avoir fauché et laissé essuyer la serradelle, d'en faire des moyettes que l'on couvre de chapeaux de paille.

Les renseignements qu'on vient de lire nous ont été donnés par un journal de l'Est, dont nous regrettons vivement de ne pas nous rappeler le nom. Nous les reproduisons avec d'autant plus de plaisir qu'ils nous paraissent de nature à rendre de grands services à nos cultivateurs, dans les contrées où les terres sablonneuses abondent et rendent difficile, sinon impossible, la culture de quelques fourrages.

En résumé, la serradelle donne un produit de bonne qualité, avec de la semence qui a peu de valeur vénale; elle est préférable à la vesce, en ce sens qu'elle émet des racines pivotantes et qu'elle améliore mieux le sol. Elle paraît, de plus, appelée à supplanter au trèfle dans les terrains non calcaires ou dans ceux qui sont fatigués de porter cette plante. Enfin cette plante peut donner, dans les bonnes terres, une récolte dérobée ou un engrais vert entre deux céréales, le blé et l'avoine.

Pour toutes ces raisons, nous recommandons la culture de la serradelle, non comme une plante hors ligne, mais comme plante éminemment utile dans certains lieux et dans certains cas.

UTILITÉ DE LA FOURMI.

Si la fourmi est un hôte incommode dans beaucoup de circonstances, il est aussi des cas où l'agriculteur et le jardinier tirent de sa voracité de bons services. C'est ce qui arrive surtout lorsqu'il s'agit de les opposer aux chenilles qui dévorent les plants de choux et d'autres légumes.

On nous cite l'exemple d'un propriétaire qui, voyant ses choux dévorés par des essaims sans cesse renouvelés de chenilles, envoya chercher une de ces fourmières qu'on voit souvent dans les forêts de sapins, et qui sont formées dans les tas d'aiguilles tombées de ces conifères. On lui apporta des fourmis remplissant un grand sac, dont il répandit le contenu au pied de ses choux. Immédiatement les fourmis se mirent en chasse; chaque fourmi saisit une chenille par la tête, et ne la lâcha plus; et les autres chenilles disparurent pour ne plus revenir, comme si elles avaient eu l'instinct du danger qui les menaçait.

Le lendemain il n'y avait pas une chenille dans le plant de choux, et on voyait des tas de chenilles mourantes au bas des murs du jardin.

Les forestiers allemands savent que les fourmis rendent de grands services, et ils les protègent. Les œufs de fourmi sont recherchés pour la nourriture des petits faisans, des perdreaux, des rossignols, mais leur enlèvement dans les forêts est défendu et puni. L'inépuisable fourmi grimpe jusqu'à la cime des arbres et détruit une grande quantité d'insectes nuisibles.

Faits divers.

Une surprenante apparition de typhus vient d'envahir la garnison prussienne de Thann. En deux jours, 120 hommes ont été frappés de l'épidémie; 42 sont morts le

premier jour. La dislocation de la garnison a été ordonnée immédiatement.

Le projet barbare et antichrétien de la crémation des morts, tant de fois tenté et tant de fois abandonné, vient d'être repris à Bâle par les libre-penseurs et les philosophes suisses. Le seul point qui laisse encore les novateurs en suspens, c'est la question des frais; une fois celle-ci résolue, on espère introduire la crémation d'une manière facultative, et l'on compte que peu à peu elle arrivera à avoir pour elle la majorité.

Cette nouvelle tentative aura le sort de toutes celles qui l'ont précédée. La nature et la civilisation chrétienne reprendront leurs droits contre des entreprises aussi folles qu'impies.

On a pu voir ces jours-ci, dans la gare du chemin de fer du Nord, à Paris, une voiture américaine dite Pulman Carr, du nom de la compagnie qui l'a fait construire.

Cette voiture est destinée aux chemins de fer italiens, dit le *Journal des Débats*. Elle a la longueur de trois voitures ordinaires et est divisée en deux parties.

La première partie est une salle garnie de banquettes transversales laissant un passage au milieu. Ce sont comme autant de compartiments séparés par les dossiers des banquettes.

Le soir, le toit s'abaisse, les banquettes se rapprochent, et l'on établit deux rangs de couchettes superposées. Le garçon de service tire d'armoires pratiquées de divers côtés des matelas, des couvertures, des draps, des oreillers, et fait des lits disposés absolument comme des lits ordinaires. De grands rideaux sont attachés au plafond et ferment cette sorte d'alcôve à deux lits au-dessus l'un de l'autre.

La seconde partie de la voiture est divisée en deux chambres à coucher qui occupent toute la largeur de la voiture, à l'exception d'un couloir sur le côté par lequel on accède dans les chambres. On dispose dans ces chambres des lits avec matelas, draps et couvertures. On monte dans la voiture par les deux extrémités, et près des plates-formes sont installés des lavabos.

La voiture, à cause de sa longueur, est montée sur deux terrains comme un arbre qui reposerait par ses deux extrémités sur deux troncs éloignés l'un de l'autre.

Il en résulte que la voiture peut être attelée à des trains qui circulent sur des voies à courbes de petits rayons.

Dernières Nouvelles.

Considérant que de fausses allégations publiées par les journaux relativement au cabinet ou concernant la majorité parlementaire, et tendant à faire croire que le septennat serait remis en question, peuvent troubler l'opinion pendant les vacances de l'Assemblée nationale, le gouvernement est résolu à prendre des mesures pour empêcher de pareilles publications.

Le gouvernement n'a encore reçu aucun avis de l'évasion de Rochefort.

Le gérant de l'*Union républicaine* de l'Eure a été condamné à quatre mois de prison, 2,000 fr. d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement dans dix journaux, pour diffamation envers M. le duc de Broglie.

Bayonne, 3 avril, 40 h. 45 matin.
Une révolution vient d'éclater à Bilbao.
Grand découragement dans l'armée républicaine.

Cependant nos bataillons, secondés par de braves volontaires accourus de toutes parts et plus de 3,000 femmes, font de nouvelles tranchées.

La moitié seulement de notre armée a été engagée jusqu'à présent.

Un de nos corps détaché à l'attaque le tunnel de Reinosa (ligne de Santander à Madrid).

Le chef Santés, avec une forte division, marche sur Madrid, coupant partout les communications.

Des colonnes carlistes sont sorties de Portugal.

Enthousiasme indescriptible.

LARZAT.

Pour les articles non signés : P. GODIN.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(mars 1874), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 10. — Le Jour des Morts. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — Découvertes à faire. — Les Jardins du palais de Caserte. — Médailles rares : Tabarin et son médaillon par Jean Warin (fin). — La Mode des Trianon. — La Grande-Maitresse. — Musée de Cluny ; Orfèvrerie.
N° 11. — Sébastien Cornu. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (fin). — Noms européens de villes aux États-Unis d'Amérique. — Pensées à méditer. — Cartouche ; le supplice de la roue. — Les Monstres. — Charles Dickens. — Code de conduite. — Assiette de faïence peinte par Raphaël. — La Pêche à la ligne en eau douce (suite).
N° 12. — L'Église de Saint-Georges des Grecs à Venise. — Le Berger et le Dragon, conte slovaque. — Le Cri des créatures souffrantes. — Les Ménéchmes. — Le Dock flottant en fer du vice-roi d'Égypte. — Le Cordonnier de mon village. — Le Progrès. — Sir Bevis de Hampton. — La Beauté. — Le Docteur Syntaxe, poème comique (suite).
N° 13. — Saint-Michel et Jeanne d'Arc. — Marie-Edmée Pau. — Amidon. — Sur un mot attribué à Archimède. — Belfort ou Belfort. — Pêche du saumon. — Une Excursion dans le ciel ; les Étoiles doubles.

Gravures.

N° 10. — Le Jour des Morts, par Got, tableau appartenant à M. Goupil. — Caserte : Fontaine au palais royal. — Orfèvrerie du seizième siècle : double Goblet en argent.
N° 11. — Fac-simile d'une esquisse inédite de Sébastien Cornu. — Éléphant attaqué par deux lions, tableau de G. de Tournemine. — La pêche à la ligne en eau douce (fig. 33 à 48).

N° 12. — Canal des Grecs et église Saint-Georges, à Venise. — Bassin flottant du vice-roi d'Égypte (2 grav.). — Le Docteur Syntaxe faisant un croquis du lac. — Le Rêve du Docteur.
N° 13. — Saint-Michel et Jeanne d'Arc, d'après Marie-Edmée Pau. — Belfort ; vue prise du fort des Barres. — Vue de Pérouse, près de Belfort. — Étoiles doubles (3 fig.).

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

Inondation de la plaine de Mitidja, dans la province d'Alger ; souvenirs de Vienne : gare du chemin de fer du Nord, palais du Belvédère, canal de dérivation du Danube, rue du Prater dans Leopoldstadt, fontaine du Marché-Neuf ; Alexandre Dumas ; théâtre de l'Odéon : la Jeunesse de Louis XIV, comédie d'Alexandre Dumas, acte deuxième ; la Loggia de la façade principale du nouvel Opéra ; la guerre des Asbantees : réquisition d'indigènes pour le service de l'armée anglaise, nègres de Cape-Coast visitant un navire anglais ; le frère convers ; Calcutta, vue prise de la porte Plassey. — Rébus, problème d'échecs.

L'Univers illustré offre en ce moment à ses souscripteurs deux magnifiques primes gratuites, sur lesquelles nous devons appeler spécialement l'attention de nos lecteurs.

En s'abonnant pour un an à cet attrayant journal, on aura droit à l'un des deux ouvrages illustrés suivants : ou le JOURNAL D'UN HOMME HEUREUX, par Emile Souvestre, ou le

DROIT CHEMIN, du même auteur. On a souvent écrit que ces deux chefs-d'œuvre, dont l'un a été couronné par l'Académie française, devraient se trouver dans toutes les familles. Il n'est pas de lecture plus saine, plus moralisante, plus remplie de charme et de pures émotions.

Les deux volumes contiennent de très-remarquables illustrations d'Adrien Marie et de Georges Fath. L'exécution typographique et artistique est encore rehaussée par de riches reliures avec fers spéciaux or et noir, titres sur le plat et tranche dorée.

Un numéro spécimen contenant les détails et les conditions des autres primes, présentées au choix des abonnés de l'Univers illustré, sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande, par lettre affranchie, à l'administration, 3, rue Auber.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète,

faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Ploussac, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les meilleurs médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Illes (Saône-et-Loire). Monsieur. — Dieu soit béni, la Revalescière de Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.

Hydropisie, rétention. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute ; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMBON, épicière, rue Saint-Jean ; M. GONDRAUD, épicière, rue d'Orléans ; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 AVRIL 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72. . .	59	40	»	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	275	»	»	5
4 1/2 % jouiss. mars.	84	85	»	10	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	407	50	»	50
4 % jouissance 22 septembre. .	73	»	»	»	»	»	»	Crédit mobilier esp., j. juillet.	347	50	7	50
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	»	»	»	»
Emprunt 1872.	94	75	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.				
— libéré.	94	85	»	»	»	»	»	Orléans.	290	25	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	222	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	277	75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	417	50	»	1	25	»	»	Est.	274	»	»	»
— 1865, 4 %	431	25	1	25	»	»	»	Nord.	280	75	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	295	»	»	»	»	»	»	Ouest.	273	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	264	75	1	»	»	»	»	Midi.	276	25	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	3885	»	70	»	»	»	»	Deux-Charantes.	251	25	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	555	»	»	2	50	»	»	Vendée.	235	50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	430	»	»	»	»	»	»					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 5 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	omnibus.
9 — 02 — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — —	soir, —
4 — 13 — — — — —	express.
7 — 27 — — — — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	soir, omnibus.
4 — 44 — — — — —	—
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.
ADJICATION
En l'étude de M^r ROBINEAU,
Le dimanche 3 mai 1874, à midi,
D'UNE MAISON
A Saumur, rue Verte et place de l'Arche-Dorée,
Occupée par M. Bichon.
S'adresser à M^r ROBINEAU. (141)

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
MAISON
A Saumur, rue de la Tonnelle, n° 18, occupée par M. Nay-Chatillon.
S'adresser à M^r ROBINEAU. (142)

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
UN TRÈS-JOLI CHALET
Entre le chemin de fer et la Loire, à deux kilomètres de Saumur, sur la route de Villebriant,
Avec 55 ares de jardins et vignes, Remise et écurie ;
Le tout clos de murs.
Toutes facilités de paiement.
S'adresser à M. POITEVIN, qui l'habite, ou à M^r ROBINEAU. (118)

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
1° UNE MAISON, située au Pont-Fouchard, avec petit jardin, occupée par M. Raynault, bourellier ;
2° Et 22 ares de vigne, au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant Mollay, Dubreuil et Fouquet.
S'adresser à M^r ROBINEAU, notaire, ou à M. LENAÏN, propriétaire desdits biens, rue Royale, à Saumur. (120)

Etude de M^r MÉHOUS, notaire à Saumur.
A VENDRE
LES IMMEUBLES
Ci-après.
Commune de Saint-Lambert-des-Levés.
1° Le Pré-Puiguel, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares, entouré de fossés, joignant d'un côté M. Dumény et d'autre côté l'avenue de Belair.
2° Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Lève-Neuve, contenant environ 2 hectares, joignant au levant la route de Vivy, au nord un chemin d'exploitation, au midi MM. Mauriceau et Lamotte, et au couchant M. de Rochequairie.
3° Un petit pré, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares, joignant au levant les prés du marais de Saint-Lambert et au couchant la route.

Commune d'Allonnes.
4° Le Pré-de-la-Cocuvre, contenant environ 66 ares, joignant au nord M. Bequet, au couchant et au midi M. Lecoy.
Commune de Dampierre.
5° Une maison avec cour, jardin et servitudes, dite l'auberge du Point-du-Jour, louée au sieur Duveau.
Commune de Parnay.
6° Quatorze hectares 56 ares 56 centiares de bois-taillis et bruyères, au Poteau-de-Larray.
Facilités de paiement.
S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M^r MÉHOUS, notaire. (99)

A VENDRE
UN JOLI COUPÉ
PRESQUE NEUF.
S'adresser au bureau du journal.
MAISON A LOUER
Pour la Saint-Jean,
Rue de la Fidélité, n° 17.

Etude de M^r DUPUY, notaire à Montsoreau.
FONDS A PLACER
Sur hypothèque
S'adresser à M^r Dupuy, notaire à Montsoreau.
A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT
Située sur les bords de la Loire.
S'adresser à M^r Dupuy, notaire à Montsoreau. (476)

A VENDRE
D'OCCASION,
Un **TILBURY** à quatre roues, en très-bon état, et un **BON CHEVAL** de douze ans.
S'adresser au bureau du journal.



GRAND SUCCÈS
LA VELOUTINE
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
CH. FAY
Parfumeur, rue de la Paix, 9.

LE NORD
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie à Primes fixes,
Etablie en 1840.
Siège central : 4, rue Lé Pelletier, Paris.
16 millions de garantie.
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE :
R. CHUPIN,
pour l'arrondissement de Saumur et les départements de la Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Indre-et-Loire.
M. CHUPIN demande des agents sérieux. Appointements fixes et fortes remises.
S'adresser, par lettre, à M. CHUPIN, expert à Fontevrauld (Maine-et-Loire). (555)

LE VULGARISATEUR UNIVERSEL
Recueil bi-mensuel des faits intéressant la science, l'industrie, l'agriculture, le commerce et les arts.
Prix : 5 fr. par an.
On s'abonne à Paris, chez M. Legéay, rue Ramey, 44.
Le titre de ce journal indique son but : celui de mettre à la portée de tout le monde les faits nouveaux qui se produisent chaque jour dans le domaine de la science et des arts, et qui sont enfouis dans d'innombrables recueils qu'on n'a ni le temps de lire, ni les moyens d'acheter.
Aussi l'industriel, l'agriculteur, le commerçant et même le simple particulier trouveront-ils dans le Vulgarisateur universel une foule d'indications précieuses, en ce qui concerne les découvertes scientifiques modernes, tant en France qu'à l'étranger, les méthodes nouvelles employées, et les moyens de se procurer à bon marché un certain nombre de produits d'une incontestable utilité.
Tout le monde a besoin aujourd'hui d'avoir une connaissance au moins superficielle du vaste mouvement scientifique et industriel qui caractérise notre époque ; c'est dire assez que le Vulgarisateur, en répondant à ces impérieuses exigences, sera favorablement accueilli par les hommes d'initiative et de progrès.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.